L'abCD

SEVF
SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES VIEILLES-FORGES (FSE-CSQ)

Novembre 2025 **2526-AB-003**

Document remis au Conseil de déléguéEs **Lien hypertexte**

Actualités du SEVF…

Alors que les premiers jours de novembre nous surprenaient avec une bonne bordée de « neige à bonhomme », **notre gouvernement-employeur-législateur a continué d'être égal à lui-même : aucune surprise avec un projet de loi 3 clairement antisyndical** (à ce sujet, voir le texte plus bas dans *L'abCD*). D'ailleurs, même le Barreau du Québec a cru bon d'émettre un communiqué de presse (jeudi 13 novembre 2025) qui constate que : *« Au-delà des mesures législatives, (…) la polarisation sociale et l'érosion du dialogue entre les citoyens et leurs institutions démocratiques ont également un impact sur l'état de droit. Considérant l'accroissement des régimes autoritaires et l'affaiblissement de plusieurs régimes démocratiques partout dans le monde, l'heure n'est pas à l'affaiblissement des libertés publiques d'expression et d'association ou des mécanismes de contre-pouvoir. »* Et de ce côté-là, il est clair que le nouveau Projet de loi 3 vise une diminution notable des contre-pouvoirs que sont les organisations syndicales… comme tous les autres projets de loi visant notamment le personnel enseignant. De plus, **du côté politique, le gouvernement actuel fait des choix, comme les compressions budgétaires en éducation, qui nuisent carrément aux services à la population dont ceux rendus à nos élèves**. À ce sujet, nous vous invitons à lire le **Coup d'œil économique de la CSQ** qui a été remis aux personnes déléguées le 12 novembre dernier.

Au niveau local pour le SEVF, plusieurs dossiers sont en cours : comité du personnel enseignant spécialiste au primaire, respect de la promotion par matière (fin de déboulage) au secondaire, balises pour les tâches en formation professionnelle et à l'éducation des adultes, surveillances et aides à la classe pour le primaire, comité pour les écoles à palier de services intermédiaire, élèves HDAA et certaines compositions de classes inadéquates ainsi que la négociation locale à venir. Bref, les sujets sur lesquels le SEVF et ses membres doivent porter leur attention sont nombreux… Aussi, le travail syndical se poursuit toujours avec intensité et solidarité pour améliorer nos conditions de travail.

Assurance collective de personnes

Document 2526-CD-14

La **nouvelle tarification au 1er janvier 2026 du régime d'assurance collective Alter ego** a été présentée aux personnes déléguées le 12 novembre dernier. Il a été rappelé que l'objectif d'un renouvellement est de trouver la tarification la plus proche de la réalité d'utilisation du régime afin de maintenir la stabilité de celui-ci.

En résumé, **voici les informations concernant cette nouvelle tarification :**

- **Assurance maladie : hausse de 3,6% de la prime;**
- **Soins dentaires : hausse de 2,7% de la prime;**
- **Assurance salaire de longue durée : hausse de 13,5% de la prime (sans un congé de prime, cette hausse aurait été de 22%);**
- **Assurance vie : aucune hausse pour 2026.**

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à demander à votre personne déléguée.

Calendriers scolaires 2025-2026 et 2026-2027 (secteur des jeunes)

Document 2526-CD-016

De **légères modifications devront être apportées aux calendriers scolaires 2025-2026 et 2026-2027 du secteur des jeunes** (préscolaire, primaire et secondaire). La raison? L'examen ministériel d'Histoire de 4e secondaire est prévu les deuxièmes vendredis du mois de juin.

Donc, **pour cette année (2025-2026), voici les changements à faire** :

- Le vendredi 8 mai devient la journée pédagogique transformable T2;
- Le vendredi 29 mai devient la journée pédagogique transformable T3;
- Le **vendredi 12 juin devient la journée pédagogique transformable T1 (et comme les écoles ont été fermées le 11 novembre dernier, nous savons déjà que cette journée sera une journée de classe)**.

Cette modification fera en sorte que le télétravail prévu à la journée pédagogique du 12 juin devra être déplacé à une autre journée pédagogique et nous sommes en attente d'un suivi de la part du CSS à ce sujet.

Pour **l'année scolaire 2026-2027, la journée pédagogique transformable T2 sera déplacée du 11 au 4 juin**.

Clic-École

Document 2526-CD-015

Clic-école est **ce nouveau logiciel d'application mobile pour les parents développé par le ministère de l'Éducation et qui remplacera le logiciel d'application mParent**. Les objectifs poursuivis par ce nouveau logiciel sont : la centralisation des communications, l'accessibilité des informations scolaires pour les parents et la sécurité des informations (ainsi que leur confidentialité).

Mozaïk-Portail demeure l'interface pour le personnel enseignant malgré la nouveauté Clic-École. Mais une messagerie (style Messenger) a été ajoutée comme fonctionnalité. ***À noter que cette nouvelle messagerie ne peut pas être imposée pour les communications avec les parents***.

Pour toute question en lien avec Clic-École ou l'intégration dans votre vie professionnelle de cette nouvelle application, n'hésitez pas à contacter le centre administratif du SEVF. Et n'hésitez pas, non plus, à réclamer un accompagnement auprès de votre direction d'établissement ou du centre de services scolaire.

Équité salariale

Document 2526-CD-013

Lors du Conseil de déléguéEs (CD) de novembre dernier, **deux fiches explicatives sur l'équité salariale** ont été remises aux membres présents. Il s'agit de deux premières fiches (sur un total de neuf) qui visent à mieux informer tout le personnel de l'éducation de la CSQ touché par cette Loi adoptée en 1996.

La première fiche répond à la question ***Qu'est-ce que la Loi sur l'équité salariale?*** On y apprend notamment que cette Loi est proactive, c'est-à-dire que l'employeur est obligé de réaliser des travaux d'équité salariale afin de s'assurer que les catégories d'emplois à prédominance féminine reçoivent un salaire équitable. Et si un écart est constaté, il doit être corrigé à la date de l'événement. On y fait également la distinction entre « égalité salariale » et « équité salariale ».

La deuxième fiche parle de **discrimination salariale systémique**. On y indique comment reconnaître la discrimination systémique en donnant des exemples concrets. Surtout, on y explique comment faire pour remédier à ce type de discrimination.

Il s'agit là d'informations importantes à prendre en note… en attendant les sept autres fiches à venir au cours de la présente année scolaire.

Mobilisation du 29 novembre 2025 à Montréal

En lien avec le Projet de loi 3 (voir point ci-dessous) et en lien avec le Projet de loi 89 (touchant gravement les droits de grève des organisations syndicales), **une Grande Mobilisation est prévue le 29 novembre dans les rues de Montréal**. Pour notre région, un départ se fera au Stade Quillorama (avenue Gilles-Villeneuve) de Trois-Rivières et un autre aura lieu à la Porte de la Mauricie. **Vous pouvez vous inscrire d'ici le 20 novembre en cliquant sur le lien.**

Étant donné que plusieurs autres projets de loi déposés par le gouvernement caquiste touchent de manière importante les enseignantes et les enseignants ainsi que leurs organisations syndicales, **nous souhaitons que de nombreux membres du SEVF répondront présents à cette mobilisation**.

Projet de loi 3 – *Loi visant à améliorer la transparence, la gouvernance et le processus démocratique de diverses associations en milieu de travail*

Document 2526-CD-011

Ne vous fiez pas au titre de ce Projet de loi du gouvernement Legault et de son ministre du Travail, Jean Boulet. **Il ne s'agit pas de transparence ici mais bien d'ingérence envers les organisations syndicales québécoises**.

En effet, dans le contexte politique actuel, **notre gouvernement-employeur-législateur en ajoute une couche avec ce nouveau projet de loi** qui fait suite aux projets de loi 47, 89, 94, 100 et 101… rien de moins!

Si ce dernier projet de loi est adopté tel quel, il introduira une **cotisation facultative pour un financement de certaines activités** qui ne pourront plus être financées par la cotisation syndicale régulière. À titre informatif, actuellement, moins de 1,5% des dépenses du SEVF servent à ce type d'activités qui seraient financées par ce genre de cotisation facultative… selon ce qui est écrit dans ce projet de loi 3.

En ce qui concerne l'encadrement de la cotisation facultative, **le projet de loi s'ingère dans les statuts et règlements des organisations syndicales** en désignant le type de vote (à scrutin secret), le moment pour tenir le vote (72 heures après l'assemblée générale donnant les explications pour la cotisation facultative) et la durée de la période de vote (minimum de 24 heures). À noter que toutes les personnes salariées auraient le droit de vote, même si elles ne sont pas membres du syndicat, et ce droit de vote pourrait être exercé sans avoir assisté à l'assemblée générale!

Selon ce qui est écrit dans ce projet de loi, **le SEVF n'aurait pas le choix de faire un audit comptable pour la vérification de ses états financiers** parce qu'il est un syndicat de plus de 200 membres. La différence? Actuellement, la mission d'examen qui est faite coûte moins cher (environ 3 500$) comparativement à **un audit (qui pourrait coûter plus de 15 000$)**.

	Bref, **l'objectif manifestement affiché de ce projet de loi déposé par le gouvernement est de mettre des bâtons dans les roues des organisations syndicales qui sont des contre-pouvoirs** dérangeant un employeur qui, par exemple, est à court de moyens pour contenir ce qui ne va pas dans notre réseau de l'éducation. C'est donc pour toutes ces raisons que **le SEVF invite fortement ses membres à participer à la Grande Mobilisation qui aura lieu à Montréal le 29 novembre prochain!** (Voir texte ci-dessus.) De plus, notre Centrale, la CSQ, est également en préparation d'un mémoire à présenter en commission parlementaire à l'Assemblée nationale. Cette rédaction de mémoire est sur le point d'être complétée puisque l'étude du projet de loi 3 est prévue débuter dans la semaine du 25 novembre prochain.
Retraite – Sessions virtuelles de préparation à la retraite (AREQ-CSQ) **Verso de l'ordre du jour du CD**	Cette année, en 2025-2026, il n'y aura pas de Grande Session de préparation à la retraite de l'AREQ-CSQ en présentiel dans notre région. Mais **cinq sessions virtuelles portant sur cinq thèmes différents sont disponibles pour les personnes intéressées**. Ces sessions auront lieu **entre le 21 janvier et le 14 février 2026**. Le **coût pour une personne membre du SEVF est de 65$** (gratuit pour la personne conjointe) **et le SEVF rembourse ces frais d'inscription à ses membres avec preuve du paiement** (une seule fois dans la carrière professionnelle de l'enseignante ou de l'enseignant). **Si vous êtes à trois ans ou moins de votre retraite, vous pouvez vous inscrire en cliquant sur le lien suivant** : **https://areqspr.gofino.ca/inscription/sessions-virtuelles-hiver-2026/.**

1, 2, 3… GO !

28 novembre 2025	**Téléthon Noël du coeur**
29 novembre 2025	Manifestation à Montréal : dénonciation de plusieurs projets de loi déposés par le gouvernement caquiste qui touchent de manière importante les enseignantes et les enseignants ainsi que leurs organisations syndicales. **Inscription**
1er décembre 2025	**Rencontre du personnel enseignant nouvellement « temps plein »** *(Club de golf Métabéroutin)*
9 décembre 2025	**Conseil de déléguéEs** *(Club de golf Métabéroutin)*
Du vendredi 19 décembre à midi jusqu'au lundi 5 janvier 2026 à 8h30	**Fermeture du centre administratif du SEVF pour le congé du temps des Fêtes.**